



Golf sur Pitch & Putt

Championnat de Gironde

2022

Dimanche 12 Juin Golf de Margaux	Dimanche 26 Juin Golf du Baganais	Dimanche 3 Juillet Golf de Pessac	Dimanche 17 Juillet Golf de Bordeaux-Cameyrac
Dimanche 31 Juillet Golf de Bordeaux Lac	Dimanche 21 Août Golf de Margaux	Dimanche 28 Août FINALE : Golf du Baganais	

ATTENTION : MODIFICATION DES ENGAGEMENTS POUR 2022

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Il peut être éventuellement modifié suivant les circonstances par le Bureau du Comité Départemental de Golf de la Gironde. Les conditions du règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.

1. Conditions de participation

Le championnat est ouvert à tous les **golfeurs, golfeuses, jeunes** en possession de leur licence 2022, ayant fait enregistrer à la FFGolf leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf et titulaires d'un **index de jeu égal ou inférieur à 53**.

Le nombre de participants maximum est limité à 72 pour chacune des 5 épreuves qualificatives pour la finale.

2. Forme de jeu

Les compétitions se jouent en **stroke play** sur 18 trous, sur les parcours homologués pour le golf Pitch & Putt.

L'emplacement des départs est commun à toutes les catégories de joueurs (index, sexe et catégorie d'âge).

Tee OBLIGATOIRE sur Départs en herbe.

Après cinq coups, si la balle n'est pas rentrée : la relever, noter « 6 » et passer au Trou suivant (lutte contre le jeu lent).

Possibilité de deux départs en shot gun à quatre entre 8h et 12h.

3. Engagements

Les inscriptions s'opéreront sur le site du **Comité Départemental (cdgolf33.com)** au plus tard le **mercredi précédent la compétition avant 15h00**. Les départs seront consultables sur ce site le vendredi à 21 heures et dans les Golfs organisateurs.

Tout forfait devra impérativement être signalé via le formulaire du site internet du Comité Départemental directement : il suffit de cliquer sur l'onglet « Nous contacter » afin de remplir le formulaire, ou une option « déclarer un forfait » est présente.

Les droits d'inscription sont à régler au club organisateur le jour de la compétition :

Adultes : 15 € (finale 20 €) - Jeunes moins de 18 ans et abonnés du golf organisateur : 8 € (finale 12 €)

4. Classements et Finale

A l'issue des compétitions, un classement sera effectué par l'addition **des 2 meilleurs scores bruts**.

Les 27 meilleurs joueurs seront sélectionnés pour la finale départementale.

La finale est disputée **sur 27 trous** avec **un cut pour les 12 premiers, après 18 trous**.

Lors de chaque tour de qualification, un **classement par club** sera effectué en totalisant les 2 meilleures cartes de leurs joueurs.

Les 5 meilleurs clubs marqueront respectivement 10, 8, 6, 4 et 2 points. En cas d'égalité les points seront partagés.

5. Prix

A l'issue de la finale, les 3 premiers du classement brut de la journée seront récompensés.

Le classement de la finale servira à désigner les joueurs appelés à participer à la Finale Régionale.

Un trophée sera attribué au club ayant totalisé le plus de points lors des 5 tours de qualification.

Les 3 premiers du classement des jeunes (moins de 16 ans) seront également récompensés.